

Pour une « métascience » du paysage

Towards a landscape « metascience »

Par Hervé Brunon, Catherine Chomarat-Ruiz, Pierre Donadieu et André Torre Publié le 26/06/2009 sur Projet de Paysage - www.projetsdepaysage.fr

La *Convention européenne* du paysage définit de manière consensuelle le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations¹ » (Florence, 2000). En soulignant que le paysage ne peut être confondu avec l'environnement, cette définition considère la façon dont l'être humain produit matériellement le paysage et se le représente. Dès lors, elle engage la question de la transmission des paysages aux générations futures.

Énoncée d'un point de vue plus anthropologique, cette question de la transmission repose sur la séparation de l'homme d'avec le *cosmos* - la nature comprise comme un tout ordonné et harmonieux -, sur le fait que l'être humain se conçoit comme un acteur et non plus comme un élément naturel parmi d'autres, car il connaît le pouvoir de transformation qu'il exerce sur la nature grâce à son habileté technique. C'est en effet à cause ou grâce à cette mise à distance de la nature que surgissent l'Histoire et un temps proprement humain qui, vectoriel et orienté, s'arrache au cycle des saisons pour le progrès et, parfois, pour la régression de l'humanité.

En se fondant sur ce qu'il en est de l'homme faisant désormais face à la nature, cette question de la transmission invite à se montrer responsable à l'égard du paysage : son horizon est d'ordre éthique. Et, étant donné que cette responsabilité morale dépend de la distanciation avec laquelle l'homme perçoit le paysage, de l'entretien ou de la destruction découlant des savoir-faire par l'intermédiaire desquels il l'appréhende, de la connaissance plus ou moins juste du paysage qui précède ces applications techniques, cette question de la transmission engage essentiellement un problème d'ordre épistémologique.

Nous voudrions par conséquent formuler l'hypothèse que seule une science nouvelle du paysage, entendue comme « métascience », est à même d'éclairer cette question éthique. À cette fin, nous établirons que cette métascience est rendue nécessaire par les déficiences des pratiques d'expertises qui fixent la valeur des paysages. Puis nous prendrons en charge les interrogations que soulèverait cette nouvelle discipline.

Comment définir cette métascience du paysage ? Quelles sont les conditions préalables à son fondement ? Est-elle susceptible de provoquer un changement paradigmatique dans les champs disciplinaires qui ont pour objet le paysage et pour les autres les sciences² ?

La nécessité d'une métascience du paysage

Les limites scientifiques de la critique de paysage

La question de la transmission des paysages est l'affaire de tous. Mais elle concerne spécifiquement les professionnels du paysage, car elle constitue une difficulté pour les institutions locales, nationales et internationales qui se prononcent sur la valeur des paysages. Soit l'installation d'un champ d'éoliennes : les collectivités territoriales doivent désigner des paysages qui ont moins de valeur que d'autres. Inversement, dès que l'Unesco inscrit des paysages sur la liste de sites méritant d'être sauvegardés, ces derniers sont

dotés d'une valeur supérieure à d'autres. En d'autres termes, la question de la transmission recoupe les problèmes relatifs à ce que l'on nomme « critique de paysage ». Et ce sont les limites inhérentes à cette pratique qui rendent nécessaire l'élaboration d'une métascience du paysage.

La critique de paysage se comprend à partir d'un champ d'exercices qui l'a précédée : la critique d'art (Assunto, 1973). Il n'incombe pas seulement à cette pratique de se prononcer, comme en histoire de l'art, sur la genèse d'une œuvre et sur la place qu'elle occupe dans l'histoire de tel ou tel courant. En prenant appui sur les connaissances tirées de l'histoire de l'art, il revient à cette entreprise critique de fixer la valeur d'une œuvre. En transposant au paysage, cela signifie que la critique doit s'informer de l'histoire des paysages - de leur matérialité comme des représentations qu'ils génèrent -, afin de se prononcer sur leur valeur. Elle fixe leur prix (leur valeur ajoutée ou leur coût économique), leur singularité esthétique (leur caractère pittoresque, par exemple), leur intérêt patrimonial et environnemental (ce qu'ils représentent d'un point de vue culturel et naturel).

On admet, eu égard à cette finalité, que la critique pose problème en matière de paysage à léguer. Les valeurs peuvent être portées par des discours contradictoires : l'intérêt environnemental d'un délaissé urbain (la biodiversité) peut contrevenir à l'esthétique d'un quartier. La valeur des valeurs est fonction de l'expert qui les pose. Les analyses des paysagistes, fondées sur la sensibilité à l'espace perçu et tournées vers le projet, sont contestées par certains historiens et autres conservateurs du patrimoine. La finalité esthétique d'un paysagiste concepteur ne va pas nécessairement de pair avec une intention patrimoniale. Qu'advient-il quand les citoyens s'en mêlent ? Notre jugement n'est pas nécessairement pertinent. Quelles garanties présentons-nous en matière d'expertise ? Sommes-nous en outre capables de dépasser notre intérêt individuel pour celui, général, d'une population et, au-delà, pour celui, universel, de l'humanité tout entière ? En somme, la critique de paysage est une pratique discutable car elle fixe la valeur des paysages alors même que la valeur des valeurs n'est pas résolue. Si les valeurs peuvent être contradictoires, cela signifie que la critique de paysage peut opter pour une valeur plutôt qu'une autre sans raison pertinente, de façon arbitraire. Si les valeurs des paysages dépendent de ceux qui les défendent, cela signifie que la critique fixe la valeur des paysages en fonction de l'expert ou des populations qui les posent, et cette pratique sera relative. Arbitraire et relative, la critique de paysage va à l'encontre des critères scientifiques que sont l'objectivité et l'universalité.

Ni hiérarchie des valeurs, ni hégémonie d'un champ disciplinaire, ni simple interdisciplinarité

Pour conférer à la critique de paysage plus de scientificité et éclairer la question de la transmission, trois solutions peuvent être mises en œuvre. En premier lieu, on explicite le référentiel, c'est-à-dire les critères en fonction desquels la valeur d'un paysage est posée. En second lieu, on propose une hiérarchie des valeurs. Par exemple, on accorde à la valeur environnementale une attention particulière parce que c'est de la survie des paysages dont il est question et, partant, de notre survie. Enfin, on tente de fonder une science nouvelle du paysage.

Cette troisième solution est à privilégier dans la mesure où elle tirerait les leçons de ce qu'implique une hiérarchie des valeurs, c'est-à-dire le caractère discutable d'une valeur et d'une discipline hégémoniques. Le paysage étant au carrefour de plusieurs champs disciplinaires, ni l'écologie, ni l'histoire, ni la géographie, ni aucune autre discipline ne peut prétendre en saisir à elle seule la valeur. Cette troisième voie présenterait également l'avantage de connaître les limites d'un éclairage pluridisciplinaire. Les disciplines concernées par le paysage ne coexistent pas de façon pacifique : l'histoire des sciences témoigne de leur tentative de domination. Dans une tradition initiée par Humboldt, la géographie s'est définie comme « science du paysage

» mais, prise entre deux paradigmes, elle n'a pas réellement dépassé le clivage entre les dimensions physico-biologiques (naturalistes) et socio-économiques (culturalistes) du paysage. Enfin, la critique de paysage ne maîtrise pas l'ensemble de ces disciplines même quand elles renoncent à toute forme de suprématie.

Dès lors, nous faisons l'hypothèse d'une science nouvelle du paysage qui, afin de soutenir la critique et d'éclaircir la question de la transmission, éviterait ces deux écueils : chercher l'hégémonie sur les autres disciplines ou, à l'inverse, se contenter d'une simple juxtaposition de ces savoirs. À ce titre, elle devrait se situer par-delà les frontières existant entre les champs disciplinaires et constituer une métascience.

Les traits majeurs de cette métascience du paysage

Hypothèse et définition d'une science théorique du paysage

C'est en reprenant la distinction aristotélicienne entre sciences dites poétiques, pratiques et théorétiques, que nous pouvons préciser l'hypothèse d'une science nouvelle du paysage (Venturi Ferriolo, 1997). Ces sciences divergent selon qu'elles produisent un objet matériel ou une œuvre extérieure à l'agent (les premières), qu'elles engagent une action morale ou politique ayant pour fin le perfectionnement de l'agent lui-même (les secondes), qu'elles s'attachent à connaître les choses en elles-mêmes et pour elles-mêmes, de façon désintéressée.

Appliquée aux champs disciplinaires contemporains relevant du paysage, cette classification laisse entendre que les sciences poétiques correspondraient à la « production » du paysage et de ses représentations, c'est-à-dire à l'histoire de l'art, à la critique de projet de paysage et, de façon générale, à toute critique portant sur l'ingénierie, notamment écologique, agronomique, forestière et urbaine. Deuxièmement, les sciences pratiques concerneraient les sciences morales et politiques, les sciences économiques, sociales et juridiques, et toute discipline ressortissant aux sciences de l'action à partir du moment où celle-ci met en jeu le paysage. Troisièmement, les sciences théorétiques regrouperaient l'histoire, la géographie, l'écologie, l'anthropologie, l'esthétique (selon une perspective ontologique) et, plus largement, les disciplines qui peuvent se comprendre comme les sciences fondamentales du paysage.

Enfin, selon cette distinction, seule une science théorique, différente des disciplines qui ont prétendu prendre en charge l'objet paysage, pourrait connaître le paysage pour et en lui-même en se distinguant, d'une part, des sciences poétiques du paysage qui visent la production d'une œuvre paysagère et, d'autre part, des sciences pratiques du paysage pour lesquelles celui-ci devient l'objet d'une médiation et l'outil d'une identité territoriale.

Par-delà nature et culture, position de cette nouvelle science dans l'histoire

Si une telle science théorique du paysage peut advenir, puis fonder ce que l'on transmet du paysage, quelles en seraient les caractéristiques ? Certains philosophes identifient cette science depuis un paradigme herméneutique. C'est notamment le cas de Philippe Nys, qui se fonde sur l'opposition entre sciences de la nature et sciences de l'homme et de la société (Nys, 1999). Les premières ont pour but d'expliquer les phénomènes en liant effets et causes tandis que si les secondes tenaient pour plausible une telle causalité, elles ne pourraient que nier toute possibilité pour l'homme d'être à l'origine d'une chaîne

causale, c'est-à-dire toute liberté. Il s'agira alors de procéder comme si les actions humaines composaient un texte livré à la lecture, c'est-à-dire moins d'expliquer que de comprendre et d'interpréter. C'est ainsi, par exemple, que la discipline historique ne peut se fonder sur le modèle des sciences de la nature mais sur un paradigme herméneutique, et qu'il lui incombe non pas tant d'expliquer les actions humaines, en dégagant leurs causes, que d'en livrer l'intention et la signification (Ricœur, 1986). Saisie depuis un tel paradigme, la science du paysage chercherait à décrypter les régimes de discours et d'expériences relatifs au paysage, afin d'en dégager le sens littéral, allégorique, moral, anagogique (Nys, 1997).

Néanmoins, le paysage est tout à la fois un objet naturel, devant relever des sciences de la nature, et culturel, pouvant renvoyer à un paradigme herméneutique. Une transposition de l'herméneutique ne saurait par conséquent fonder la science théorique du paysage. Pour ne pas trahir son objet d'étude, la science du paysage doit se tenir et se penser par-delà l'opposition entre nature et culture. Et c'est en cela que l'on peut supposer qu'aucun des paradigmes mis au point par les seules sciences de l'homme et de la société ou par les seules sciences de la nature ne peut suffire, s'il reprend à son compte l'opposition nature/culture, ce « grand partage » dichotomique qui, esquissé de longue date, tracé avec plus de fermeté par l'Occident moderne, ne fut vraisemblablement scellé qu'au tournant des XIXe et XXe siècles, comme l'a récemment souligné Philippe Descola (2005).

Dès lors, nous pouvons supposer qu'un des traits caractéristiques de cette science théorique du paysage tient à sa position particulière dans l'histoire de l'homme et des sciences. Pour que le paysage advienne, qu'un temps proprement historique et humain surgisse, que la question de la transmission se pose et que la connaissance d'un objet par un sujet soit envisagée, il a fallu que l'homme se distingue du *cosmos*. Mais, afin qu'une science du paysage surgisse, il faut que l'être humain dépasse cette distinction être humain/nature harmonieuse qui, fondatrice pour toutes les autres sciences et, notamment, pour les sciences de l'homme et de la société, revient à l'opposition de la culture à la nature. Et c'est ce dépassement qui permet de la saisir comme métascience du paysage.

Les conditions de possibilité de cette métascience

Une phase épistémologique préalable

Pour accomplir ce dépassement anthropologique et paradigmatique, les tenants des sciences de l'homme et ceux des sciences de la nature devraient tout d'abord constituer une histoire critique des disciplines qui ont tenté de prendre en charge l'étude du paysage depuis l'opposition nature/culture. Il faudrait être attentif aux problématiques, aux concepts, aux théories, aux paradigmes que ces disciplines ont forgés et véhiculés à propos du paysage afin de repérer les obstacles épistémologiques qui ont freiné l'avènement de cette science. Autrement dit, pour qu'une science théorique du paysage voie le jour sous les traits d'une métascience, il s'agirait d'élaborer une épistémologie des disciplines dont il vient d'être question, en les considérant comme autant d'élans vers une science du paysage, soit encore en tant que « protociences » du paysage.

Néanmoins, cette phase épistémologique ne peut prétendre à l'exhaustivité en investissant la totalité des disciplines comprises dans la classification qui vient d'être esquissée. Certaines sciences ont prétendu incarner « la » science du paysage ; d'autres ont voulu apporter leur scientificité à l'étude du paysage, et c'est en ce sens qu'elles constituent des protociences du paysage. Partant de ce constat, il nous apparaît souhaitable de nous attacher en priorité à l'histoire de l'art et à la critique de projet de paysage, à l'ingénierie

écologique et agronomique, aux sciences économiques et juridiques, à l'histoire et à la géographie.

Corpus

Épistémologie des sciences poétiques du paysage

L'une des questions soulevées concerne le rôle que la notion de « sentiment de la nature » a pu jouer dans les approches qui, relevant essentiellement de l'histoire de l'art et de la littérature, ont prétendu aborder par ce biais l'étude de la représentation du paysage. Car la notion hérite en réalité du *Naturgefühl* théorisé dans la seconde moitié du XIXe siècle à partir d'un modèle romantique de relation esthétique avec le monde, au moment où s'instaure le partage entre « sciences de la nature » (Naturwissenschaften) et « sciences de l'esprit » (*Geisteswissenschaften*). Officialisé dans l'histoire des idées au début du XXe siècle, ce concept a connu une certaine fortune jusque dans les années 1960-1970, continuant récemment encore à être mobilisé dans le champ de l'esthétique (Roger, 1997). Comment cet outil méthodologique s'est-il élaboré d'un point de vue « généalogique » ? Quelles ont été ses portées et ses limites heuristiques dans les sciences poétiques qui en ont développé l'usage ? En faveur de quels nouveaux paradigmes s'est-il vu progressivement remplacé ?

Ce questionnement épistémologique se poursuivra à partir de récentes analyses des démarches de projet de paysage, à savoir chez Gilles Tiberghien (2001), Jean-Marc Besse (2000), Jean-Pierre Le Dantec (2002). Et, pour la critique de l'ingénierie relative à l'agronomie et à l'écologie, l'étude sera fondée sur les œuvres de François de Ravignan (1988), Marc Sebillote et L. G. Soler (1989), Jean-Pierre Deffontaines (1998), Jacques Baudry et Françoise Burel (1999), H. et O. Décamps (2004) et François Papy (2000).

Épistémologie des sciences pratiques du paysage

Pour connaître le paysage, système écologique complexe et mouvant, espace géographique dynamique façonné par la nature et par l'humain, comprenant différents écosystèmes urbains et leurs infrastructures, il faut avoir recours à une approche transdisciplinaire. En effet, les processus de développement, dans leurs dimensions économiques, sociales et redistributives, les politiques publiques et directives européennes, le processus de métropolisation, les modalités de la démocratie participative, les projets et l'articulation des logiques d'acteurs, ainsi que les échelles d'aménagement et leurs représentations constituent des éléments essentiels de la compréhension, de l'évolution et de la structure du paysage. Or, leur saisie nécessite des connaissances spécifiques relevant des sciences de l'action et, plus particulièrement, des sciences ressortissant à l'économie, au droit ou à la psychologie sociale.

Des enquêtes de terrain conduites, par exemple, sur l'île d'Oléron - avec une entrée particulière par les dimensions agricoles -, et dans les communes périurbaines de Seine-et-Marne - avec une attention portée à la question de l'installation d'éoliennes -, mettront en œuvre cette approche transdisciplinaire et participeront de cette épistémologie des sciences pratiques du paysage. Ce type d'enquête est toujours l'occasion de cerner les limites propres à chacune de ces disciplines. Mais ces investigations de terrain ne tiendraient-elles pas en outre lieu de test pour les hypothèses épistémologiques qui vont s'échafauder dans l'horizon de cette métascience du paysage ?

Épistémologie des sciences théorétiques du paysage

Pour la géographie, nous nous attacherons, entre autres, à l'œuvre d'Humboldt. À la lecture de l'*Essai sur la géographie des plantes* et des deux premiers tomes de *Cosmos. Essai d'une description physique du monde* (1846-1851), il apparaît que cette approche, que nous comprenons comme une esquisse d'une science du paysage, se situe par-delà les oppositions nature/culture, pays/paysage, temps/espace, science/esthétique/art... Or, ces oppositions ont été fondatrices de la dichotomie entre sciences de la nature et sciences de l'homme et de la société ; dichotomie qu'il faut dépasser pour fonder la métascience du paysage. Pourquoi les ouvrages de ce géographe ont-ils été si mal compris ? Quels ont été les obstacles épistémologiques agissant dans une interprétation si partielle ? Quels sont les paradigmes qui ont conduit à une réception si défailante ?

Cette relecture épistémologique se situera au carrefour de l'agronomie et de l'histoire. Elle concernera les œuvres d'Élisée Reclus (1875-1894), de Paul Vidal de La Blache (1913), tout comme celles de Marc Bloch (1931). Elle s'appuiera sur les travaux plus récents concernant l'histoire de l'agronomie (Boulaine, 1992) et l'histoire du paysage européen (Luginbühl, 1989).

Enjeux éthiques et scientifiques

Éthique de responsabilité et développement soutenable

Nous attendons de cette métascience qu'elle confère une forme de scientificité à la critique de paysage et éclaire la question éthique de la transmission des paysages. Nous analyserons conjointement la volonté de maîtriser le paysage, sa « conquête » au triple sens théorétique, pratique et poétique telle qu'elle s'est développée en Occident, et le devoir d'en prendre soin, qui engage, à l'âge de la conscience écologique et des aspirations collectives au « développement soutenable », à inventer des manières responsables d'habiter la planète (Jonas, 1979).

Mais il est vraisemblable que, si cette métascience voit le jour, cela entraînera une reconfiguration paradigmatique des protocsciences du paysage et d'autres champs disciplinaires.

Une reconfiguration paradigmatique

Dans la culture occidentale, la notion de paysage a été saisie à travers trois grands paradigmes³. Provenant notamment de l'art, cette notion semble d'abord relever d'un paradigme artistique que l'on pourrait appeler « paysagiste ». Puis ce paradigme paysagiste a été interrogé par l'intérêt que de nombreuses disciplines scientifiques ont porté au paysage matériel. C'est notamment le cas de la géographie (la production de l'espace, la territorialité), de l'agronomie (la fertilité chimique des sols, les lois physiques de l'hydraulique, la sélection biologique des variétés et races), de l'horticulture (le jardin comme lieu de production et d'agrément), de l'écologie (l'écosystème). Ce premier paradigme artistique, paysagiste, a donc été concurrencé par un paradigme scientifique, « paysager ».

L'apparition de ce second paradigme a minimisé le sens et la place de l'acception artistique de la notion de paysage, surtout dans les domaines agronomiques (disparition) et écologiques (réduction à une échelle géographique). Au contact des cultures scientifiques (mathématiques, sciences de la nature, de la terre, de

l'homme et de la société), la notion de paysage a dès lors été fragmentée en domaines de savoir et de savoir-faire (ingénierie), non reliés entre eux, qui se reconnaissent soit dans un paradigme d'origine paysagiste, valorisant la face immatérielle née des représentations du paysage, soit dans un paradigme plus axé sur le paysage en sa matérialité.

Mais, contemporaine de l'extension de ce paradigme paysager, la notion de paysage a été prise en charge par le domaine politique qui lui attribuait des valeurs esthétiques et éthiques : d'abord dans le domaine des identités nationales et régionales puis, très récemment, dans celui de la requalification du cadre de vie.

Aujourd'hui se manifeste une évolution chez les paysagistes artistes qui, à partir de notions empruntées à la phénoménologie (la corporéité, la sensibilité, le rêve), tentent de mettre fin au « grand partage » entre nature et culture.

Ce processus historique laisse entendre qu'une métascience porteuse d'un nouveau paradigme est en cours d'élaboration, fût-ce de façon implicite. Il manifeste l'unité supérieure des approches artistiques et des approches scientifiques et rend compte des constructions sociales et politiques en cours. Il témoigne aussi de l'émergence d'un troisième paradigme, relationnel et dialectique, susceptible de dépasser l'opposition des paradigmes paysagiste et paysager, en tant qu'il incite à penser le paysage en même temps comme ce qu'il doit être (projet) et comme le résultat d'un processus social, spatial et culturel de production de l'organisation de l'espace. Il en appelle par conséquent à une science et à un paradigme situés par-delà nature et culture.

Mieux cerné, ce « paradigme paysagétique » ne constituerait-il pas un modèle pour d'autres sciences, y compris pour celles qui, sans entretenir nécessairement de rapport avec la notion de paysage, sont confrontées à l'opposition nature/culture ? Toute réponse à cette question serait prématurée, mais tel est l'un des résultats auxquels le programme de recherche ici esquissé peut espérer parvenir.

Notes

1. La citation est extraite de « l'article 1 » de la *Convention européenne du paysage*, Florence, 2000. Cet article synthétise la réponse à un appel d'offre ANR (« Programme blanc », 2008) formulée par le LAREP (Laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles), le Centre André-Chastel (UMR8150, CNRS - université de Paris IV - ministère de la Culture et de la Communication) et le laboratoire Proximités (UMR SAD-APT, INRA). Le programme de recherche proposé porte sur les fondements d'une métascience du paysage. Ce programme associe aux quatre auteurs de cet article Luc Bossuet et Lise Bourdeau-Lepage.
2. Cet article correspond à une toute première étape de notre réflexion. Entre temps, un premier séminaire s'est tenu à l'EHESS (second semestre de l'année scolaire 2008-2009). Nous avons travaillé aux fondements épistémologiques d'une nouvelle science du paysage : cf. <http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/2008/enseignant/1578/>. Ce séminaire étant reconduit, des résultats plus développés donneront lieu à une publication collective fin 2010.
3. Par ce terme, on entend que le paysage a été pensé à l'aune d'une pratique ou d'une discipline exemplaire.

Hervé Brunon, Catherine Chomarat-Ruiz, Pierre Donadieu et André Torre

Hervé Brunon est historien des jardins et du paysage, chargé de recherche au CNRS, Centre André-Chastel UMR8150 (université Paris-Sorbonne Paris IV, CNRS, DAPA).

Courriel : herve.brunon@paris-sorbonne.fr

<http://www.centrechastel.paris4.sorbonne.fr/PagesPersonnelles/PagePersonnelleBrunon.htm>

Catherine Chomarat-Ruiz est philosophe, historienne des jardins et des paysages et maître de conférences à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles.

Responsable scientifique du LAREP (Laboratoire de recherche de l'École du paysage de Versailles), chercheur de l'équipe Proximités, SAD-APT UMR 1048 (INRA), et chercheur correspondant du Centre André-Chastel, UMR 8150 (université Paris-Sorbonne Paris IV, CNRS, DAPA).

Courriel : c.chomarat@orange.fr

Pierre Donadieu est géographe, professeur à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille et directeur du LAREP.

Courriel : p.donadieu@versailles.ecole-paysage.fr

André Torre est directeur de recherche à l'INRA, responsable de l'équipe Proximités, SAD-APT, UMR 1048 (INRA).

Courriel : andre.torre@wanadoo.fr

<http://www.versailles-grignon.inra.fr/sadapt/equipes/proximites/membres/torre>

Bibliographie

Assunto, R., *Il paesaggio e l'estetica*, Naples, Giannini, 1973, 2 vol.

Baudry, J. et Burel, F., *Écologie du paysage, concepts, méthodes et applications*, Paris, TEC & DOC, 1999.

Besse, J.-M., « Le paysage et les discours contemporains. Prolégomènes », in Brisson, J.-L. (sous la dir.), *Le Jardinier, l'Artiste et l'Ingénieur*, Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, 2000, p. 71-89.

Besse, J.-M., *Voir la terre. Six Essais sur le paysage et la géographie*, Arles, Actes Sud, 2000.

Bloch, M., *Les Caractères originaux de l'histoire rurale française*, Paris, Armand Colin, 1931.

Boulaine, J., *Histoire de l'agronomie en France*, Paris, TEC & DOC, 1992.

Convention européenne du paysage, Florence, 2000, cf.

<http://conventions.coe.int/Treaty/FR/treaties/html/176.htm>.

Brunon, H., « L'essor artistique et la fabrique culturelle du paysage à la Renaissance. Réflexions à propos de recherches récentes », in *Studiolo. Revue d'histoire de l'art de l'Académie de France à Rome*, 4, 2006, p. 261-290.

Décamps, H. et O., *Au printemps des paysages*, Paris, Buchet-Chastel, 2004.

Deffontaines, J.-P., *Les Sentiers d'un géoagronome*, Paris, éditions Arguments, 1998.

Descola, P., *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

Humboldt, A. (von), *Essai sur la géographie des plantes*, Paris, Levrault, Schoelle et Cie, 1805.

Humboldt, A. (de), *Cosmos. Essai d'une description physique du monde*, 2 vol., Paris, Gide et Baudry, 1846-1851.

Jonas, H., *Le Principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique* (1979), traduit par Jean Greisch, Paris, éditions du Cerf, 1990.

Le Dantec, J.-P., *Le Sauvage et le Régulier, art des jardins et paysagisme*, Paris, Le Moniteur, 2002.

Luginbühl, Y., *Paysages. Textes et représentations du siècle des lumières à nos jours*, Paris, La Manufacture, 1989.

Nys, P., *Le Jardin exploré, une herméneutique du lieu*, Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, 1999.

- Nys, P., « Préface », in Ritter, J., *Paysage. Fonction de l'esthétique dans la société moderne*, 1963, Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, 1997.
- Papy, F., *Research on agricultural systems : accomplishments, perspectives and issues*, New York, Nova Science Publishers, 2000.
- Ravignan, F. (de), *L'Intendance ne suivra pas*, Paris, La Découverte, 1988.
- Reclus, É., *La Géographie universelle*, Paris, Hachette, 1875-1894.
- RicSur, P., *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique*, tome II, Paris, Seuil, 1986.
- Roger, A., *Court Traité du paysage*, Paris, Gallimard, 1997.
- Sebillote M. et Soler, L. G., « Les processus de décision des agriculteurs. Acquis et questions vives », in *Actes du séminaire SAD : modélisation systémique et système agricole - décision et organisation*, Paris, INRA, 1989.
- Tiberghien, G., *Nature, Art, Paysage*, Arles, Actes Sud, 2001.
- Venturi Ferriolo, M., « Joachim Ritter et la théorie du cosmos comme «fondement du paysage», in Ritter, J., *Paysage. Fonction de l'esthétique dans la société moderne*, 1963, Besançon, Les Éditions de l'Imprimeur, 1997.
- Vidal de La Blache, P., « Des caractères distinctifs de la géographie », in *Annales de géographie*, tome XXII, n°124, 1913.